

# Randonnée gastronomique dans le Piémont



Jours:	7
Prix:	650 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆
Difficulté:	★★★★☆
🍷 Vins et gastronomie 🏔 Randonnée	
🌿 Faune et Flore 🏡 Paysages 📖 Histoire	

Les Langhes, région historique du Piémont dans le nord de l'Italie, est le **paradis des œnologues**, des **randonneurs** et de tous les amoureux de **bonne chère** et de **belles pierres** dans une campagne idyllique à la douce saveur d'antan. Dans cette terre bénie des dieux les vignobles sont inscrits au patrimoine mondial et produisent des vins délicieux qui se marient à merveille avec l'**extraordinaire gastronomie de la région** : truffes, fromages, noisettes, ...

Avec les Alpes et les Apennins en toiles de fond, les Langhes sont la terre rêvée des **randonnées gastronomiques** !

## Jour 1. Bienvenue dans les Langhes



Alba 📍

- Nous voici donc dans les **Langhes**, ce paradis de la gastronomie avec ses **succulents vins rouges** de Barolo et Barbaresco, ses célèbres **truffes blanches** et tous ses autres **produits de la terre** que nous aurons le bonheur de découvrir dans les jours à venir. Nous nous installons à notre hôtel à **Alba**.

🏠 Hébergement

Hôtel

## Jour 2. Barbaresco et Neive



Alba 📍

- Nous entamons ce matin notre première randonnée et quittons Alba à travers vignes et vergers aux couleurs chatoyantes, le long de la rivière Tanaro, vers **Barbaresco**, ce village fortifié réputé mondialement pour ses grands crus. Nous y admirons notamment sa tour et son château datant du Moyen-Âge et les vues extraordinaires sur la campagne alentour. Puis nous découvrons émerveillés le **village de Neive**, l'un des plus esthétiques d'Italie, où nos premiers efforts physiques en terre piémontaise sont récompensés par une **dégustation de vins** dans une *enoteca* locale.
- Retour à Alba en bus dans l'après-midi et nuit dans le même hôtel.

☕ Petit déjeuner

Hôtel

🏠 Hébergement

Hôtel

## Jour 3. Vignes, noisetiers et truffes



Alba

- Notre marche du jour commence près de La Morra (transfert privé en voiture jusqu'au point de départ). Une curieuse **chapelle multicolore** nous accueille : la *Cappella del Barolo*. Nous cheminons à travers **champs, vignes et noisetiers** sur des collines offrant à tout instant de **très jolies vues sur la campagne**. Nous passons le village de La Morra, surnommé la *balcon des Langhes*, avant d'arriver à Roddi pour une dégustation de la fierté locale : la **truffe**.
- Nous prenons alors le chemin du retour vers Alba le long de la rivière *Tanaro*.

Petit déjeuner	Hôtel
Hébergement	Hôtel

## Jour 4. Le château de Barolo



Alba  
Monforte d'Alba

### Alba - Monforte d'Alba

- Après un court transfert en voiture, nous débutons notre randonnée à Castiglione d'Alba, une très jolie petite cité qui surplombe la vallée de Talloria. Nous marchons vers un des emblèmes de la région, le majestueux **château de Barolo**, où est produit le célèbre grand cru. Quelques kilomètres plus loin nous arrivons à **Novello**, perchée en surplomb de la vallée. Une petite visite à son **belvédère** nous permet de mieux apprécier et comprendre la topographie de la région.
- Nos pas nous mènent finalement à **Monforte d'Alba**, petite bourgade dont le **charme historique** ravit inmanquablement les visiteurs. Nous nous installons à notre hôtel. Ce soir, le **dîner est inclus**.

Petit déjeuner	Hôtel
Dîner	Hôtel
Hébergement	Hôtel

## Jour 5. Dégustation de vins à Serralunga d'Alba



Monforte d'Alba

- En ce début de journée nous arpentons la campagne, parsemée de champs et de jolies chapelles, vers le superbe village de **Serralunga d'Alba**. Son château est particulièrement beau, sur une petite butte dominant le village et les vignes alentours. Nous profitons longuement de ce **havre de paix** hors du temps en y visitant une **cave à vins** dont nous dégustons les spécialités.
- Retour à Monforte et nuit dans le même hôtel.

Petit déjeuner	Hôtel
Hébergement	Hôtel

## Jour 6. Dans la vallée de Belbo



Monforte d'Alba  
13km - 15m  
Cerreto Langhe

### Monforte d'Alba - Cerreto Langhe

- La journée commence par un court transfert en voiture vers **Cerreto Langhe**, dont nous visitons la jolie église.

### Cerreto Langhe - Cortemilia

- Notre dernière randonnée dans cette région de la Haute Langhe est très variée. Nous traversons **champs de noisetiers**, bois, rivières et vallées, montons et descendons, dans cette si belle campagne du Piémont. Nous passons notamment la tour *Torre Bormida* ainsi que l'**adorable village de Bergolo**, on ne peut plus typique de la région. Le point d'arrivée de notre marche est **Cortemilia**, vieille ville romaine, que nous avons tout le loisir de visiter.

18km - 🕒 4h 30m

Cortemilia 📍

🚗 50km - 🕒 1h

Asti 📍

## Cortemilia - Asti

- Enfin, à l'issue de nos pérégrinations, nous sommes transférés en voiture à **Asti**, où nous nous installons pour la nuit.

🍳 Petit déjeuner | Hôtel

🏠 Hébergement | Hôtel

## Jour 7. Bon voyage !



Asti 📍

- Le circuit prend fin à l'issue de notre dernier petit-déjeuner.

🍳 Petit déjeuner | Hôtel

## Carte itinéraire



## Tarif par personne pour un circuit privatisé

2-2	4-4	SS
700 EUR	650 EUR	150 EUR

Tarifs "à partir de"

## Inclus

---

- 6 nuits avec petits déjeuners
- 1 dîner
- la dégustation de truffes (jour 3)
- les dégustations de vin (jours 2 et 5)
- le transfert des bagages du jour 2 au jour 6
- les transferts privés Alba-La Morra (jour 3), Alba-Castiglione (jour 4), Monforte-Cerreto (jour 6) et Cortemilia-Asti (jour 6)
- le carnet de route et les cartes
- l'assistance de notre agence locale pour la durée du séjour

## Non inclus

---

- les autres repas
- les boissons
- les billets d'accès aux sites naturels/culturels
- le transfert de la gare ou de l'aéroport à Alba (jour 1)
- le transfert de Asti à la gare ou l'aéroport (jour 8)
- les taxes de séjour
- tout ce qui n'est pas mentionné dans les inclusions

# Informations supplémentaires

---

Randonnées dans le Piémont axées vins et gastronomie. Voyage individuel.

**Confort** : standard

**Niveau** : modéré (3 à 5h de marche par jour, expérience de trekking recommandée)

**Saison** : mars à juillet et septembre à novembre

**Taille du groupe** : 4 à 15 personnes

**Aéroport** : Turin ou Milan

En cas d'annulation du voyage par le client, une pénalité sera appliquée selon les conditions suivantes :

- Jusqu'à 30 jours avant la date de début du séjour : 10% du montant total
- De 29 à 15 jours avant la date de début du séjour : 25% du montant total
- De 14 à 9 jours avant la date de début du séjour : 50 % du montant total
- De 8 à 4 jours avant la date de début du séjour : 75 % du montant total
- A moins de 4 jours avant la date de début du séjour : 100 % du montant total

Si vous souhaitez souscrire une assurance annulation, nous vous conseillons d'abord de vérifier si celle-ci n'est pas prévue dans votre contrat de carte bancaire.

## Conditions générales de vente

### Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement [www.nomadays.fr](http://www.nomadays.fr).

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

### Modalité de paiement

#### Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

#### Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

### Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

## Conditions d'annulation

### Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

#### Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage

- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

#### **Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :**

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

## **Cession de contrat**

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

## **Assurance**

### **ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE**

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

**[CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !](#)**

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

### **Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.**

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.